# Cours Technique et Nature Partie II- La nature, sujet de droits et de devoirs ? - Hans Jonas, Le principe de responsabilité, « Une éthique pour la civilisation technologique » (1979)

(...)comme un axiome universel ou comme un but souhaitable très plausible (...) (aussi plausible et aussi indémontrable que la proposition que l'existence d'un monde en soi est préférable à l'existence d'aucun monde) (...). La présence de

#### Hans Jonas, Le principe responsabilité, 1979 (extraits)

Le Prométhée définitivement déchaîné, auquel la science confère des forces jamais encore connues et l'économie son impulsion effrénée, réclame une éthique qui, par des entraves librement consenties, empêche le pouvoir de l'homme de devenir une malédiction pour lui. La thèse liminaire de ce livre est que la promesse de la technique moderne s'est inversée en menace, ou bien que celle-ci s'est indissolublement alliée à celle-là. Elle va au-delà du constat d'une menace physique. La soumission de la nature destinée au bonheur humain a entraîné par la démesure de son succès, qui s'étend maintenant également à la nature de l'homme lui-même, le plus grand défi pour l'être humain que son faire ait jamais entraîné. Tout en lui est inédit, sans comparaison possible avec ce qui précède, tant du point de vue de la modalité que du point de vue de l'ordre de grandeur : ce que l'homme peut faire aujourd'hui et ce que par la suite il sera contraint de continuer à faire, dans l'exercice irrésistible de ce pouvoir, n'a pas son équivalent dans l'expérience passée. Toute sagesse héritée, relative au comportement juste, était taillée en vue de cette expérience. Nulle éthique traditionnelle ne nous instruit donc sur les normes du « bien » et du « mal » auxquelles doivent êtres soumises les modalités entièrement nouvelles du pouvoir et de ses créations possibles. La terre nouvelle de la pratique collective, dans laquelle nous sommes entrés avec la technologie de pointe, est encore une terre vierge de la théorie éthique.

[...] Qu'est-ce qui peut servir de boussole ? L'anticipation de la menace elle-même! C'est seulement dans les premières lueurs de son orage qui nous vient du futur, dans l'aurore de son ampleur planétaire et dans la profondeur de ses enjeux humains, que peuvent être découverts les principes éthiques, desquels se laissent déduire les nouvelles obligations correspondant au pouvoir nouveau.

Mais le véritable thème est ce devoir nouvellement apparu lui-même que résume le concept de responsabilité. Sans doute n'est-ce pas un phénomène nouveau dans la moralité. La responsabilité n'a pourtant jamais eu un tel objet, de même qu'elle a peu occupé la théorie éthique jusqu'ici. Le savoir, aussi bien que le pouvoir, étaient trop limités pour incorporer <u>l'avenir plus lointain</u> dans la prévision, bien plus, pour inclure la <u>planète entière</u> dans la conscience de la causalité personnelle. Plutôt que de deviner vainement les conséquences tardives, relevant d'un destin inconnu, l'éthique se concentrait sur la qualité morale de l'acte momentané lui-même, dans lequel on doit respecter le droit du prochain qui partage notre vie. Sous le signe de la technologie par contre, l'éthique a affaire à des actes (quoique ce ne soient plus ceux d'un sujet individuel), qui ont une portée causale incomparable en direction de l'avenir et qui s'accompagnent d'un savoir prévisionnel qui, peu importe son caractère incomplet, déborde lui aussi tout ce qu'on a connu autrefois. Il faut y ajouter le simple ordre de grandeur des <u>actions à long terme</u> et très souvent également leur irréversibilité. Tout cela place la responsabilité au centre de l'éthique, y compris les horizons d'espace et de temps qui correspondent à ceux des actions. [...]

Un impératif adapté au nouveau type de l'agir humain et qui s'adresse au nouveau type de sujets de l'agir s'énoncerait à peu près ainsi : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la Permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » ; ou pour l'exprimer négativement : « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie » ; ou simplement : « Ne compromets pas les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur terre » ; ou encore, formulé de nouveau positivement : « Inclus dans ton choix actuel l'intégrité future de l'homme comme objet secondaire de ton vouloir. » Qu'un tel monde doive exister à jamais dans l'avenir –un monde approprié à l'habitation humaine- et que toujours à l'avenir il doive être habité par une humanité digne de ce nom, on le concèdera volontiers

*l'homme dans le monde (...)* est devenue elle-même un *objet* d'obligation.

# A- Csq des risques technologiques inédits qu'encourt l'humanité aujourd'hui : la nécessité d'une nouvelle éthique

# 1) L'impératif catégorique (le « principe responsabilité »)

- « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre »

#### 2) Qu'est-ce que cette morale/ éthique a de nouveau et d'inédit ?

- générations futures : pas de réciprocité, asymétrie ; -nature : idem !

Ancienne morale	Nvelle morale
Ethique du prochain : proximité des ho,	Ethique du lointain (générations futures, et nature) ; s'il doit y
relations d'ho à ho aujourd'hui ; comment	avoir des ho sur planète ; jugt sur nos actes envers l'existence

les ho doivent se comporter les uns vis-à- vis des autres ; jugt sur nos actes envers autrui	même d'autrui
Répondre de ses actes, en subir les csq, réparer les torts causés à autrui (faire effectif, ou faire passé)	Poss perpétuation indéf de l'humanité dans avenir Puisque nous avons poss détruire humanité (ou les cond de vie de l'humanité future) nous avons de nvelles obligations Nous so responsables du monde que nous laisserons après nous.  Respons qui vient de l'avenir
Réciprocité	Respons : relation non réciproque, unilatérale car l'huma à venir n'existe pas auj, elle n'est donc obligée à rien envers moi (asymétrie)
Objet : les autres hommes	Objet : le précaire, le périssable (ho, biosphère, nature) –donc, devoirs envers nature

# B- PB eux aussi inédits posés par la thèse de Jonas!

#### 1) Fdt de cette nvelle éthique : la vie, valeur absolue

Obligation inconditionnelle, pour l'humanité, d'exister. Il faut qu'il y ait des hommes. Pb : en quoi la vie estelle sacrée ? En quoi l'humanité est-elle une valeur absolue ?

- Cf. Darwin : l'apparition de la vie, un jeu de hasard et nécessité (la nature elle-même d'ailleurs !)
  - o cf. aussi argument du singe typographe chez Hume
  - o cf. fiche « la nature est-elle bien faite » (finalisme et mécanisme)
- L'homme n'est-il pas capable du pire, cf. guerres, etc. ?
- Seule solution : Dieu/ fondement religieux ?

#### 2) La nature = objet de devoirs et de droits ?

- **Pb 1**: la nature et animaux ne peuvent répondre de leurs actes!
- **Pb 2 :** risque de sacralisation de la nature ? –réflexion sur l'écologie
  - o **L. Ferry**, *Le nouvel ordre écologique* (1992)

## **L. Ferry**, *Le nouvel ordre écologique* (1992)

Instituant la nature en personne juridique, l'écologie profonde en vient bel et bien, lorsqu'elle est rigoureuse, à faire de l'univers matériel, de la biosphère ou du cosmos, un modèle éthique à imiter, par les hommes. Comme si l'ordre du monde était bon en lui-même, toute corruption émanant alors de l'espèce humaine, polluante et vaniteuse. J'ai déjà suggéré qu'un tel romantisme conduisait à renier le meilleur de la culture moderne, qu'il s'agisse du droit, conquis contre le règne naturel de la force, ou de l'héritage des Lumières et de la révolution française, gagné contre l'empire des traditions et des évidences « naturelles ». Mais il y a plus : dans l'optique d'une critique interne à laquelle il faut bien en venir, face à ceux qu'anime la haine de la modernité, c'est intrinsèquement que la sacralisation de la nature est intenable. Comme ces fanatiques religieux, hostiles à toute intervention médicale parce qu'ils la supposent contraire aux intentions divines, les écologistes profonds occultent allègrement tout ce qui, dans la nature, est haïssable. Ils ne retiennent que l'harmonie, la paix et la beauté. C'est dans cette optique que certains disqualifient volontiers la catégorie de « nuisibles », jugeant qu'une telle notion, toute anthropocentriste, est un non-sens. S'inspirant de la théologie, ils supposent que la nature est non seulement l'Etre suprême, mais aussi l' « ens perfectum », l'entité parfaite qu'il serait sacrilège de prétendre modifier, ou améliorer. Simple question : qu'en est-il alors des virus, des épidémies, des tremblements de terre et de tout ce qu'on nomme à juste titre « catastrophe naturelle » ? Dira-t-on qu'ils sont utiles ? Mais à qui et à quoi jugera-t-on qu'ils possèdent les mêmes légitimités que nous à persévérer dans leur être? Pourquoi pas, dès lors, un droit du cyclone à dévaster, des secousses sismiques à engloutir, des microbes à inoculer la maladie ?

A moins d'adopter une attitude en tout point et en toute circonstance anti-interventionniste, il faut bien se

résoudre à admettre que la nature prise comme un tout n'est pas « bonne en soi », mais qu'elle contient le meilleur comme le pire. Au regard de qui, demandera-t-on ? De l'homme, bien entendu, qui reste jusqu'à preuve du contraire le seul être susceptible d'énoncer des jugements de valeur et, comme le dit la sagesse des nations, de séparer le bon grain de l'ivraie. Il s'agit non pas de nier que la nature puisse être par ellemême belle, utile, ou même « généreuse », mais seulement de souligner qu'elle ne l'est pas de manière volontaire et constante, comme le serait la divinité en laquelle on veut nous faire croire, et qu'en revanche, c'est toujours nous, les êtres humains, qui devons en dernière instance en décider. Comme en économie, les philosophes de la non-intervention supposent la sacralisation de l'harmonie naturelle du monde. Optimisme métaphysique, voire mystique, que rien, malheureusement, ne vient justifier.

L'homme peut et doit modifier la nature, comme il peut et doit la protéger.

#### **Questions:**

- Pourquoi la nature est-elle, selon les écologistes profonds, sujet de droits et de devoirs ?
- Quel reproche fait Luc Ferry à l'écologie profonde ? et donc, peut-on vraiment dire que la nature est objet de droits et de devoirs ?

o **Réponse de A. Léopold**, Almanach d'un comité des sables (1948)

# Aldo Léopold, Almanach d'un comité des sables (1948), L'éthique de la terre

Toutes les éthiques élaborées jusqu'ici reposent sur un seul présupposé : que l'individu est membre d'une communauté de parties interdépendantes. Son instinct le pousse à concourir pour prendre sa place dans cette communauté, mais son éthique le pousse aussi à coopérer. (...) L'éthique de la terre élargit simplement les frontières de la communauté de manière à y inclure le sol, l'eau, les plantes et les animaux ou, collectivement, la terre. Cela paraît simple : ne chantons-nous pas déjà l'amour et les devoirs qui nous lient à notre sol patriotique, terre de liberté ? Oui, mais qui et quoi au juste aimons-nous ? Certainement pas le sol, que nous envoyons à vau-l'eau, au fil des fleuves. Certainement pas ces fleuves eux-mêmes, dont nous pensons qu'ils n'ont d'autre fonction que de faire tourner nos turbines, porter nos péniches et charrier nos déchets. Certainement pas les plantes, que nous exterminons sans ciller par communautés entières. Certainement pas les animaux, dont nous avons déjà exterminé bien des espèces, parmi les plus grandes et les plus belles. Une éthique de la terre ne saurait bien entendu prévenir l'altération ni l'exploitation de ces « ressources », mais elle affirme leur droit à continuer d'exister et, par endroits du moins, à continuer d'exister dans un état naturel. En bref, une éthique de la terre fait passer l'Homo sapiens du rôle de conquérant de la communauté-terre à celui de membre et citoyen de cette communauté. Elle implique le respect des autres membres, et aussi le respect de la communauté en tant que telle.

**Définition de la communauté biotique** : Ensemble des êtres vivants et non liés par une interdépendance ; les êtres humains, les plantes, les animaux, les sols et les eaux sont « tous imbriqués dans une communauté bourdonnante de coopérations et de compétitions, un biote » (A. Léopold)

## Questions (utilisez le texte ci-dessus définissant ce qu'est une « communauté biotique ») :

- Qu'est-ce que l'éthique de la terre ?
- Que veut dire alors l'expression selon laquelle la nature serait un objet de devoirs ?

Eventuellement distribuer textes Nathan pp. 274/275